

POL3010 : Séminaire de 3^e année :
Évolution et analyse des institutions de l'interne à l'internationale
(NRC 88154)

Professeure Kimball

Courriel : anessa.kimball@pol.ulaval.ca

Séances : mardi/jeudi 12h30 à 13h50

Bureau : 4431 DKN

Disponibilité: mercredi de 9h30 à 11h30

Local : à déterminer

I. Problématique et objectifs du cours :

La majorité de politiques contemporaines est structurée par des institutions formelles et informelles, définies comme l'ensemble des règles qui définissent l'interaction des personnes et des groupes. Les institutions influencent plusieurs aspects du monde politique en commençant par les constitutions, les droits de propriété, la courtoisie commune jusqu'aux règles électorales, droites civiles et les manières de table. Les institutions précisent les limites pour savoir *qu'est ce qu'il faut faire* et *comment* il faut le faire. Quand ces limites affectent les motivations et les comportements des acteurs, il devient important de comprendre comment ils fonctionnent. Ce cours commence par une analyse des droits de propriété — l'une des institutions de base. Le cours fait un survol de la question des droits de propriété afin d'explorer les facettes de design institutionnel comme réponse à cette question (parfois intentionnelle et parfois non intentionnelle) et comme solution aux problèmes politiques de base : comme l'action collective et la délégation. Dans ce processus, on examinera comment les institutions affectent les motivations en général, souvent d'un point de vue économique, selon des cas précis des institutions politiques comme les monarchies, les démocraties et même les institutions internationales.

II. Matière :

Les lectures pour ce cours sont composées des articles publiés dans des revues scientifiques (avec un comité de lecture) qui seront mis sur le portail. La lecture de plusieurs livres est aussi exigée.

1. Bates, Robert. 2001. *Prosperity and Violence: The Political Economy of Development*. W.W. Norton & Co.
2. Drake, Paul & Mathew D. McCubbins, Eds. 1998. *The Origins of Liberty: Political and Economic Liberalization in the Modern World*. Princeton, NJ: Princeton University Press.
3. Hawkins, Dale; David Lake, Daniel Nielson & Michael Tierney, eds. 2004. *Delegation and Agency in International Organizations*, Cambridge: Cambridge University Press.

Approche pédagogique -Il ne s'agit d'un cours, mais d'un séminaire avec une formule pédagogique inverse : vous vous familiariserez vous-mêmes avec la matière par des lectures pour ensuite approfondir et assimiler vos apprentissages en classe par le biais de discussions. Votre participation active est essentielle pour la réussite de ce cours.

III. Évaluation :

Je m'attends à ce que vous arriviez en classe **à l'heure** prêts à discuter et à faire la critique des lectures hebdomadaires qui vous sont assignées. La quantité de lecture changera de semaine en semaine, mais vous devriez à lire trois articles par semaine. Votre note finale proviendra des activités suivantes : 2 travaux courts de recherche, votre participation aux discussions, de votre animation d'une des séances, d'un examen de relai à la mi-session et un essai final fait à maison.

Vous devrez écrire **DEUX travaux critiques courts** d'une valeur respective de 10 % chacun (total de 20 %) de votre note finale. La longueur de chacun de ces travaux est de quatre pages à 1,5 interligne. Le but principal de ces travaux est de susciter une pensée critique à l'égard de nos lectures, afin de faciliter nos discussions en classe. Votre note sera basée non seulement sur la qualité de votre travail court, mais également sur votre capacité à faire ressortir les points clés de ce dernier lors de nos discussions en classe. Il est possible de consulter des sources additionnelles aux lectures obligatoires pour la rédaction de votre travail, mais il ne s'agit pas d'une exigence du cours. Vos travaux doivent être soumis au portail, au plus tard le lundi

17 h précèdent la discussion en classe de l'article que vous avez choisi. Vous devez aussi remettre à la professeure une copie papier de votre travail lors de la rencontre en classe. **Votre premier travail sera à remettre au plus tard à 12h30 mardi de la semaine 6 et le deuxième travail pour le même moment de la semaine 11.** Les travaux qui seront remis en retard seront marqués d'une réduction automatique de 25 % de la note et ceux qui seront remis avec un retard d'au moins deux semaines ne seront pas évalués. Vous pouvez rédiger et remettre vos travaux courts à tout moment avant les dates limites indiquées ci-haut, et vous êtes fortement encouragés à le faire le plus tôt possible, afin de pouvoir vous concentrer sur les autres activités de ce séminaire. Veuillez garder à l'esprit les questions suivantes :

- Quel est l'argument principal de l'auteur ? Quelles sont les évidences soutenant la thèse de l'auteur ?
- Comment l'argumentation de l'auteur est-elle semblable ou différente de celles d'autres auteurs que nous avons consultés lors du séminaire ?
- Êtes-vous en accord ou en désaccord avec la thèse de l'auteur ? Pouvez-vous penser à une explication alternative pour les évidences soumises par l'auteur ?
- Existents-ils des évidences additionnelles qui soutiennent ou remettent en cause les conclusions qu'atteint l'auteur ?
- À la suite de la lecture de cet article, quels conseils donneriez-vous aux principaux décideurs politiques ?

Votre **participation en classe** est essentielle et elle comptera pour 20 % de votre note finale. Votre présence assidue au séminaire afin d'obtenir une bonne note à ce niveau est nécessaire. Votre présence physique n'est pas suffisante ; votre participation active et vos commentaires concernant les lectures sont indispensables. Si vous ne participez pas aux discussions lors d'une semaine spécifique, vous recevrez une note de participation de zéro pour cette semaine-là. Vous avez cependant droit à une absence durant la session, sans que vous n'ayez qu'à recevoir une pénalité en regard à votre note de participation.

Une fois durant la session, vous devrez **animer la discussion** en classe. Vous aurez à choisir le thème hebdomadaire qui vous intéresse le plus et lors de cette semaine-là vous serez responsable de la discussion concernant au moins deux articles. Il faudrait prévoir une courte présentation à cet effet (10 minutes par texte) plus des questions de discussion. Cette activité équivaut à 15 % de votre note finale. Vous DEVEZ rencontrer la professeure pendant ses heures de disponibilité lors de la semaine précédant votre activité d'animateur, afin de discuter des questions que vous avez l'intention d'aborder en classe. Il s'agit d'une rencontre obligatoire et vous ne pourrez pas recevoir tous les points pour cette activité si vous ne prenez pas les mesures nécessaires pour qu'une telle rencontre ait lieu au moins une semaine avant votre animation en classe. Je ferai circuler une feuille en classe qui vous permettra de sélectionner les lectures dont vous désirez avoir la responsabilité. Chaque semaine, deux ou trois étudiants animeront la discussion.

Vous devrez également rédiger **un examen de mi-session pendant les deux séances de cours de la semaine 8**, et celui-ci comptera pour 15 % de votre note finale. Le matériel couvert en classe jusqu'à ce point de la session sera l'objet des questions contenues sur l'examen.

Vous devrez répondre aussi à **une question d'essai de fin de session** qui sera distribuée mardi de la semaine 15. Cet essai compte pour 30 % de votre note finale. Les étudiants auront le droit de faire appel aux lectures du cours ainsi que d'autres références académiques jugées nécessaires pour répondre à la question. L'essai final, sans bibliographie, ne devra pas dépasser 8 pages (1.5 interligne) et la version imprimée doit être remise au plus tard **midi, mardi de la semaine des examens dans mon casier au secrétariat de science politique (3449 DKN).**

En résumé,

Travail critique #1	10% +
Travail critique #2	10% +
Animation d'une séance	15% +
Examen de mi-session	15% +
Participation aux discussions	20% +
Essai de fin de session	30% = 100%

IV. Calendrier des réunions Automne 2019

Semaine et dates	Thématique	A remettre
1) 3 & 5 septembre	Introduction au cours & les droits de propriété	
2) 10 & 12 septembre	Le coût des actions	
3) 17 & 19 septembre	Les marchés	
4) 24 & 26 septembre	De l'anarchie à l'autocratie	
5) 1 & 3 octobre	<i>Séances annulées</i>	
6) 8 & 10 octobre	De l'autocratie à la démocratie	10 oct : Travail 1
7) 15 & 17 octobre	Délégation I	
8) 22 & 24 octobre		22 & 24 oct : Examen de mi-session
9) 29 & 31 octobre	Semaine de lecture	
10) 5 & 7 novembre	Délégation II	
11) 12 & 14 novembre	Engagement crédible	14 nov : Travail 2
12) 19 & 21 novembre	Interdépendance politique	
13) 26 & 28 novembre	Conformité	
14) 3 & 5 décembre	Institutionnalisme	
15) 10 & 12 décembre	Institutions à titre des agents	17 déc. (midi) : Essai final

V. Plan de cours**Semaine 1 : Intro au cours etc. (mardi) & les droits de propriété (jeudi)**

- Demsetz, H. 1967. "Toward a theory of property rights," *The American Economic Review*, 57(2): 347-359.
- Demsetz, H. & A. Alchian. 1973. "The property rights paradigm," *The Journal of Economic History*, 33(1): 16-27.

Semaine 2 : Le coût des actions

- Kroszner, R. S. & L. K. Putterman. 1996. *The economic nature of the firm: A reader*, New York: Cambridge UP. Chapitres 1, 7, & 12 (Disponible à la réserve à la bibliothèque)

Semaine 3 : Les marchés

- Kroszner & Putterman – Chapitre 5 (Disponible à la réserve à la bibliothèque)
- Akerlof, G. A. 1970. "The market for 'lemons': Quality uncertainty and the market mechanism," *The Quarterly Journal of Economics*, 84(3): 488-500, 1970.
- Geertz, C. 1978. "The bazaar economy: Information and search in peasant marketing," *The American Economic Review*, 68(2): 38-32.
- Lake, D. 1996. "Anarchy, hierarchy and the variety of IR," *International Organization*, 50(1): 1-33.

Semaine 4 : L'évolution de l'anarchie à l'autocratie

- Bates, R. 2001. *Prosperity and Violence: The Political Economy of Development*. W.W. Norton & Company.
- Olson, M. 1993. "Democracy, dictatorship, and development," *American Political Science Review*, 87(3): 567-576.
- Wantchekon, L. 2004. "The paradox of "Warlord" democracy: A theoretical investigation," *American Political Science Review*, 98(1): 17-33.

Semaine 6 : L'évolution de l'autocratie à la démocratie***** Date limite pour travail analytique 1 *****

- Drake & McCubbins – Chapitres 1, 2, 3, 5, 6, & 8

Semaine 7 : Délégation I

- Hawkins et al. – Partie I
- Barnett, M. & R. Duvall. 2005. “Power in international politics,” *International Organization*, 59(1): 39-75.
- Abbott, K. & D. Snidal. 1998. “Why states act through formal IOs,” *Journal of Conflict Resolution*, 42(1): 3-32.

Semaine 8 : *Examen de mi-session*****

Semaine 9 : Semaine de lecture

Semaine 10 : : Délégation II

- Kroszner & Putterman – Chapitres 14, 23, & 25 (Disponible à la réserve à la bibliothèque)
- Hawkins et al. – Partie II (sauf chapitre 5)

Semaine 11 : L’engagement crédible****Date limite pour travail analytique 2****

- Root, H. L. 1989. “Tying the king’s hands: Credible commitments and the Royal Fiscal Policy during the Old Regime,” *Rationality and Society*, 1(2): 240-258. **ET**
- Martin, L. 2017. “International institutions: weak commitments and costly signals,” *International Theory*, 9(3): 353-380. **ET**
- Milgrom, P.; D. North, & B. Weingast. 1990. “The role of institutions in the revival of trade: The law merchant, private judges, and the champagne fairs,” *Economics and Politics*, 2(1): 1-23.

OU

- Grief, A.; P. Milgrom & B. Weingast. 1994. “Coordination, commitment, and enforcement: The case of the merchant guild,” *The Journal of Political Economy*, 102(4): 745-776.

Semaine 12 : L’interdépendance entre la politique nationale et la politique étrangère

- Putnam, R. 1988. “Diplomacy and domestic politics: The logic of two-level games,” *International Organization*, 42(3): 428-460.
- McLean, E. & R. Stone. 2012. “The Kyoto Protocol: Two-level bargaining and European integration,” *International Studies Quarterly*, 56(1): 99-113.
- da Conceição-Heldt, E. & P. Mello. 2017. “Two-Level Games in Foreign Policy Analysis”, *Oxford Research Encyclopedia of Politics*, New York & Oxford: Oxford University Press.

Semaine 13 : La conformité avec les engagements Etatiques

- Downs, G.; D. Rocke & P. Barsoom. 1996. “Is the good news about compliance good news about cooperation?,” *International Organization*, 57(4): 801-827.
- Chayes, A. & A. Handler Chayes. 1993. “On compliance,” *International Organization*, 47: 379-406.
- Alter, K. 1998. “Who are the “Masters of the Treaty”? : European governments and the European Court of Justice,” *International Organization*, 52(1): 121-147.
- von Stein, J. 2017. “Compliance with international law,” *Oxford Research Encyclopedia of International Studies*.

Semaine 14 : L’institutionnalisme

- Hall, P. & R. Taylor. 1996. “Political science and the three new institutionalisms,” *Political Studies*, 44: 936-57.
- Martin, L. & B. Simmons. 1998. “Theories and empirical studies of international institutions,” *International Organization*, 52(4) 729-757.

- Barnett, M. & M. Finnemore. 1999. "The politics, power and pathologies of IOs," *International Organization*, 53(4): 699-732.
- Koremenos, B.; C. Lipson & D. Snidal. 2001. "The rational design of international institutions," *International Organization*, 55: 761-800.

Semaine 15 : Les institutions comme agents indépendants

- Hawkins et al. – Chapitres 7, 8, 11, & 12
- Gheciu, A. 2005. "Security institutions as agents of socialization?: NATO and the 'New Europe'" *International Organization*, 59(4): 973-1012.
- Vaubel, R. 2006. "Principal-agent problems in IOs," *The Review of International Organizations*, 1(2): 125-138.
- Graham, E. 2014. "IOs as collective agents: Fragmentation and the limits of principal control at the WHO," *European Journal of International Relations*, 20(2): 366-490.

17 déc. 2019 : Remise de l'essai final au plus tard midi à 3449DKN

VI. Échelle numérique et infractions d'ordre académique

ÉCHELLE NUMÉRIQUE D'ÉQUIVALENCE POUR LES COURS DE PREMIER CYCLE

A+	90 - 100
A	85 - 89
A-	80 - 84
B+	76 - 79
B	73 - 75
B-	70 - 72
C+	66 - 69
C	63 - 65
C-	60 - 62
D+	55 - 59
D	50 - 54
E	49 et moins

Plagiat et règles disciplinaires

Le plagiat est une faute inacceptable et intolérable. Les citations textuelles, même traduites, doivent impérativement être placées en guillemets. De plus il est absolument indispensable que les références complètes soient mentionnées pour chaque citations et pour chaque paraphrase d'une idée empruntée, même lorsqu'il n'y a pas de citation textuelle. Pour plus d'information concernant les infractions d'ordre académique, veuillez consulter le Règlement disciplinaire à l'intention des étudiant.es de l'université Laval et notamment son article 28.